



Règlement des 1,2,6 h DRS

1 Présentation de l'épreuve

a. **Organisateur**

L'association Domitia Roller Skating dont le siège est 51 route d'Ouveillan 11590 CUXAC d'AUDE organise la compétition des 1, 2, 6h DRS. Affilié FFRS n°76.011.008

b. **Epreuve**

C'est une course d'endurance au temps qui consiste à réaliser le plus grand nombre de tours de circuit pendant 1h, 2 h ou 6h, en solo, en duo ou en équipe de 4 patineurs.

La course de 1h (10h-11h) est proposée aux plus jeunes catégories U8 à U12,

La course de 2h (10h-12h) est proposée de U13 à Adultes

La course de 6h (10h_16h) est proposée de U14 à Vétérans.

c. **Circuit**

Les 1,2,6 h Domitia Roller Skating se dérouleront sur le circuit **WIN'KART route de Bram 11000 CARCASSONNE**. Un circuit d'une longueur de 1000m avec un bon enrobé qui permettra à tous de s'amuser !



d. Date de l'Épreuve

Le challenge aura lieu le **vendredi 8 mai 2020** de 10h à 16h. Les participants pourront s'échauffer à partir de 9 heures.

Les patineurs veilleront à franchir avant 9h45 la ligne de départ équipés de leur puce électronique afin d'en valider le bon fonctionnement.

Le premier relayeur de chaque équipe devra se présenter seul sur la ligne 5 minutes avant le départ.

2 Les courses

a. Déroulement de l'épreuve

8h-9h30	Retrait des dossards et du témoin
9h45	Tour de reconnaissance
10h00	Départ de la compétition
11h00	Fin des 1h roller enfant
12h00	Fin des 2h roller enfant et adulte
16h00	Fin des 6h roller
16h45	Remise des récompenses

Au départ, le premier relayeur de chaque équipe s'élance pour 2 tours de circuit.

Ensuite l'ordre et le nombre de tours de chaque relayeur est libre.

A la fin de l'épreuve (11h00, 12h00 ou 16h00 selon le cas), le patineur franchissant la ligne d'arrivée clôture l'épreuve.

b. Le chronométrage

Le classement des équipes est assuré par un système de chronométrage par transpondeurs : STS Chronométrage.

Chaque équipe possède 2 puces électroniques : 1 puce fixée par un bracelet à la cheville de la personne qui patine, 1 autre à la cheville de la personne qui attend de prendre son relais. Une fois le relais effectué, le patineur qui vient de terminer donne sa puce au prochain qui prendra le relais.

Attention : Les tours effectués sans puces ne seront pas comptabilisés.

Une seule puce et donc un seul patineur d'une même équipe est autorisé à tourner sur le circuit.

Les puces électroniques seront remises à chaque participant ou au responsable de chaque équipe avant la course, contre une caution par chèque de 60 € et devront être restituées après l'épreuve.

c. La zone de relais

La zone de relais est divisée en 2 :

- Un couloir (1/3 de la largeur de la piste) à droite pour ceux qui ne s'arrêtent pas.
- Un second couloir pour ceux qui effectuent leur relais (2/3 de la piste) à gauche.

Cette «zone de relais» délimitée est exclusivement réservée aux concurrents munis d'un casque et de leur paire de rollers aux pieds. Les coaches, le public ou autre accompagnateur doivent se tenir derrière les barrières prévues à cet effet ou/et en dehors de la piste.

La zone de relais sera avant la ligne de départ carré blanc et noir dans la zone du dernier virage

d. Passage du témoin

Chaque équipe dispose d'un témoin. Ce témoin doit être porté par le patineur en course depuis le départ, transmis dans la zone de relais à un coéquipier, jusqu'à l'arrivée après le temps de course.

Les relais à l'américaine sont autorisés mais déconseillés pour les patineurs inexpérimentés.

e. Juges

Le jury officiel est composé d'un « juge arbitre » dont le pouvoir de décision est sans appel. Il pourra être secondé par d'autres juges ou par des membres de l'organisation. En cas de litige sur la partie sportive du règlement, seuls les juges de course sont habilités à formuler un avis.

f. **Dossards**

Chaque participant porte un dossard fixé par 4 épingles (non fournies) sur la **cuisse gauche** de manière à ce qu'il soit bien visible et lisible en toutes circonstances.

Le dossard permet de contrôler l'appartenance des participants à chaque course 1h, 2h ou 6h.

g. **Fin de l'Epreuve – Arrivée**

L'heure d'arrivée du patineur disposant du témoin est enregistrée après dépassement du temps prévu.

Le patineur qui prend le relais et passe sous le portique d'arrivée avant l'heure officielle termine le tour en cours qui est comptabilisé

En cas d'égalité sur le nombre de tours, l'heure d'arrivée du dernier patineur de l'équipe est déterminante dans le classement.

En cas de sprint final, celui-ci sera jugé sur la puce et non sur la première roue à passer la ligne.

h. **Récompenses**

Dans chaque catégorie les 3 premiers en course de 1h, 2h et 6h sont récompensés dans la mesure où toutes les puces auront été restituées.

3 Modalités de participation

a. **Accès à la compétition**

La compétition est ouverte à toute personne, licenciée ou non, sous conditions de respecter les modalités d'inscriptions (certificat médical et/ou licence FFRS valide). En complément pour les non-licenciés FFRS, l'assurance Roller day sera obligatoire pour un coût de 5 € supplémentaire sauf si une lettre de décharge est jointe à l'.

b. **Niveau des participants**

Chaque participant doit savoir freiner et tourner correctement. Le juge arbitre ainsi que la direction de course se réservent le droit d'arrêter tout participant considéré comme dangereux pour les autres.

d. **Matériel**

Le mode de déplacement reste exclusivement le quad ou le patin en ligne avec un maximum de 5 roues en ligne. Le diamètre des roues ne peut être :

Supérieur à 100 mm pour les catégories minimales et inférieures

Supérieur à 125 mm pour les catégories cadets, juniors, seniors, vétérans.

e. **Tenues/Port du casque**

Tous les membres d'une **même équipe** doivent porter le **même haut de corps** (t-shirt classique ou autre) durant l'épreuve.

Le port du casque est obligatoire sur la piste durant tout le déroulement de l'épreuve. Toute personne sans casque sur la piste est immédiatement mise hors course. Le port des autres protections est très fortement conseillé.

Les téléphones portables et écouteurs sont interdits pendant le déroulement de la course. Les équipements embarqués (GoPro ou autre) devront être fixés au corps du patineur ou sur le casque.

f. **Responsabilité**

Les coureurs participent à la compétition sous leur entière et exclusive responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident lié à un mauvais état de santé du patineur ou à une défaillance de son matériel individuel. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable du vol ou de la détérioration d'effets personnels des participants causés par un tiers. Les participants sont responsables de la surveillance de leurs effets personnels.

g. Comportement sur la piste

Tout coureur (ou son équipe) pourra être disqualifié par le juge-arbitre en cas d'incivilité ou de geste antisportif.

Il est interdit aux participants de se faire aider par d'autres patineurs dans le but manifeste et volontaire permettant le maintien ou l'augmentation de la vitesse. (Le contact physique par la main entre participant est possible mais il ne doit pas y avoir de traction ou de propulsion par un autre patineur.)

Le juge-arbitre est seul habilité à neutraliser, suspendre ou arrêter définitivement la course pour toute raison de sécurité qu'il jugera opportune dans l'intérêt des participants. Il devra informer l'organisateur de ses décisions. Celui-ci prendra toute mesure nécessaire dans les meilleurs délais.

h. Pénalités - Réclamations

Tout geste antisportif toute action mettant en cause la sécurité des participants ou tout manquement au règlement signalé par un juge entraîne obligatoirement une pénalité d'un tour. En cas de récidive la pénalité est portée à 3 tours.

Les réclamations ne sont admises qu'auprès du juge-arbitre et au maximum 15 minutes après l'arrivée du dernier compétiteur.

i. Clôture de la journée

La journée se terminera par la remise des récompenses et la mise à l'honneur des équipes participantes, les bénévoles et l'ensemble des partenaires de l'épreuve

j. Droit à l'image

Par son engagement, tout participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser sur tous supports (documents promotionnels, site web, etc...) les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il/elle pourrait apparaître dans le cadre de la manifestation.

4 Catégories/Modalités d'inscription et tarifs

a. Catégories et tarifs

Catégories	Critères	Tarifs jusqu'au 25/04 (inclus)	Tarifs du 26/04 au 02/05 (inclus)
6h Solo Femme – Homme	> 18ans licencié FFRS > 18ans non licencié FFRS	20€ +5€/personne non licencié FFRS	30€ +5€/personne non licencié FFRS
6h Duo Femme – Homme - Mixte	> 18ans licencié FFRS > 18ans non licencié FFRS	30€ +5€/personne non licencié FFRS	40€ +5€/personne non licencié FFRS
6h Equipe Femmes - Hommes - Mixte	>12ans, 4 patineuses licenciés FFRS >12ans, 4 patineuses non licencié FFRS	60€ +5€/pers. non licencié FFRS	70€ +5€/pers. non licencié FFRS
1h enfant	De 8 à 12ans licencié FFRS De 8 à 12ans non licencié FFRS	15€ +5€/personne non licencié FFRS	20€ +5€/personne non licencié FFRS
2h enfant et adultes	>12ans licenciés FFRS >12ans non licenciés FFRS	15€ +5€/personne non licencié FFRS	20€ +5€/personne non licencié FFRS

Pour toutes les catégories, l'âge pris en compte est celui au jour de la compétition.

L'organisation se réserve le droit de modifier ou de supprimer certaines catégories en fonction du nombre de participants.

Le nombre total de participants est fixé à **250** personnes dont **25** en catégorie **solo**, **25 duos**, **36 équipes de 4** et **31 loisirs** (enfant ou adultes). Cela peut être modifié selon les participants de chaque catégorie.

b. Inscriptions

L'engagement se fait en solo, duo ou équipe de 4. Le représentant de chaque équipe centralise les informations de ses coéquipiers et envoie un dossier unique d'inscription de l'équipe à l'adresse de l'association indiquée ci-dessous.

Tout engagement est ferme et définitif. Il implique l'acceptation complète du règlement et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

c. Nom de l'équipe

Le nom de l'équipe est libre et unique. Il doit rester correct et facilement identifiable.

d. Documents à fournir

La fiche d'inscription entièrement complétée

Un chèque bancaire à l'ordre de Domitia Roller Skating correspondant au montant de l'inscription en fonction de la catégorie et de la date d'inscription

Pour les non-licenciés, un certificat médical datant de moins de 3 mois

Pour les licenciés, une photocopie de la licence de chaque participant de l'année en cours

Pour les mineurs, une autorisation parentale

e. L'ensemble est à envoyer :

Par courrier à : Géraldine TISSANDIER
 Chemin de l'Horte
 11110 VINASSAN

Par Email à : **domitiarollerskating@gmail.com**

Clôture des inscriptions le samedi 02 Mai 2020

5 Règlement intérieur du site

a. Les emplacements

Un emplacement est mis à disposition de chaque équipe. C'est un espace pour se reposer avant de prendre son relais. Les emplacements sont livrés nus. Chaque équipe peut y installer ses propres chaises et tables et dispose de 5 m² environ (matérialisés au sol) pour déposer ses affaires. Le numéro d'emplacement est attribué dans l'ordre des inscriptions. Pour que plusieurs équipes soient côte à côte, il est impératif de nous le signaler lors de l'inscription, l'organisation fera son maximum pour vous donner satisfaction.

b. Respect de l'environnement

Le circuit WIN'KART doit rester propre. Les patineurs s'engagent à respecter et à veiller à ce que le lieu mis à leur disposition reste propre tout au long de la manifestation.

6 Secours et Assistance

Un dispositif de secours sera mis en place pour toute la durée de l'épreuve par le Club Sauvetage et Secourisme Narbonnais, 60 rue de st Hippolyte 11100 NARBONNE. Affilié Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme n°4012.

Les patineurs en course peuvent recevoir l'assistance d'autres participants en course (avec l'accord de celui-ci). Sauf décision contraire du juge-arbitre le patineur en difficulté doit terminer le tour par l'itinéraire de l'épreuve, dans le sens de circulation de l'épreuve.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement.

Le règlement complet ainsi que les modifications seront affichés sur le lieu de la manifestation et sur la page Facebook «Domitia Roller Skating».

